

Tp 150m/7

L'ANTHROPOLOGIE

EXTRAIT

MASSON ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

Bibliothèque Maison de l'Orient



072900

1870

1870



### Les fouilles de Phaestos en Crète.

En attendant que *L'Anthropologie* puisse publier, sur les belles découvertes de M. Evans à Cnosse, un article illustré en rapport avec leur importance (1), nous tenons à signaler les fouilles fructueuses commencées à Phaestos par une mission italienne, composée de MM. Halbherr et Pernier. Phaestos est situé au sud-sud-ouest de Cnosse; il faut une journée de marche pour aller d'un point à l'autre, à travers un pays montagneux sillonné par les contreforts de l'Ida. C'était, dans l'antiquité, une ville florissante, dont on attribuait la fondation tantôt à Minos lui-même, tantôt à un fils d'Hercule. Les savants italiens y ont fouillé de juin à octobre 1900 et de mars à juin 1901. Ils ont déblayé en partie un palais mycénien d'une conservation étonnante et, s'ils ont trouvé beaucoup moins d'objets mobiliers que M. Evans, il semble que les résultats de leurs recherches pour l'architecture ne le cèdent pas à ceux obtenus par le savant anglais (2).

Le palais de Phaestos s'élève sur une colline qui domine une partie de la grande plaine de Messara et d'où le regard s'étend sur la mer libyque. Il présente l'aspect d'un rectangle, orienté presque exactement vers les quatre points cardinaux. Au nord et à l'est, la déclivité de la colline est très rapide; le chemin qui conduisait au palais remontait en pente douce vers le sud et aboutissait à une grande cour ouverte. De cette cour partent, dans la direction de l'ouest, deux corridors. Celui du nord est large de 4 mètres; à droite et à gauche sont des magasins, où l'on a découvert d'énormes jarres encore en place. Au milieu du passage se dresse un pilier quadrangulaire en pierre, auquel on ne peut attribuer aucun rôle architectural (fig. 1). Comme des piliers analogues ont été découverts dans deux chambres du palais de Cnosse, ainsi que dans les maisons préhistoriques de Phylakopi à Milo, on a lieu de croire que c'est un objet de culte, un *menhir* équarri. M. Evans a consacré l'an dernier un important mémoire aux vestiges du culte de la hache et du pilier — qu'on se souvienne des haches sculptées à Gavr'inis et ailleurs! — qu'il a constatés tant dans le palais de Cnosse que sur les représen-

(1) Nous comptons donner cet article dans le numéro de janvier. Pour le moment, on peut consulter ceux qui ont paru dans la *Chronique des Arts*, 1901, p. 181, 189, 201, 212, 221, 228, 235.

(2) Mes informations dérivent des articles suivants : S. Wide, *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1901, p. 1276; Bosanquet, *Journal of Hellenic Studies*, 1901, p. 334 et suiv.; R. Paribeni, *L'Illustrazione italiana*, 20 octobre 1901, p. 283, avec des simili-gravures d'après lesquelles ont été exécutés nos dessins. Je dois la communication de cette Revue à l'amitié de M. le capitaine Espérandieu.

tations d'époque mycénienne qu'il a exhumées. Tout récemment, le musée de Candie s'est enrichi d'un sarcophage mycénien orné de peintures, dont l'une représente une hache double placée debout sur une colonne ou un pilier.

Les murs du corridor sont construits, comme à Cnosse, en petites pierres non taillées, mêlées de terre argileuse et recouvertes extérieurement de stuc. Les jambages des portes se composent de grands blocs de pierre équarris, qui atteignent encore une hauteur de 2 mètres.

Parallèlement au premier corridor et un peu plus au sud, court un second corridor large de 5 mètres, qui offre, au milieu de sa longueur, une porte double. Il conduit de la grande cour à une petite cour carrée, limitée à l'ouest par un mur formant terrasse. Ce mur est construit

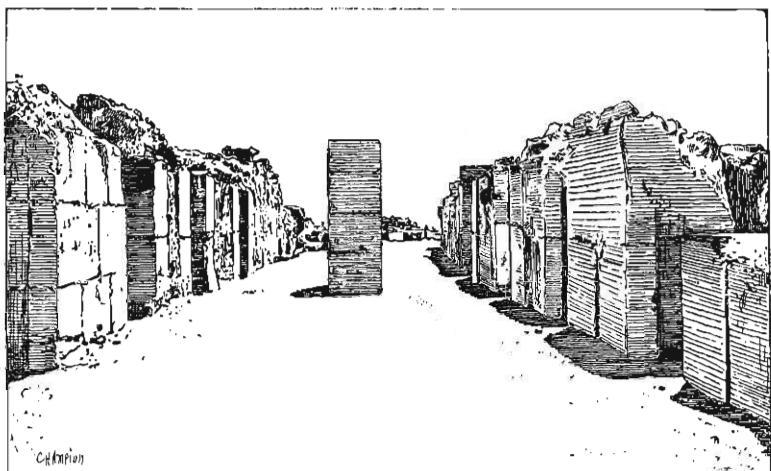


FIG. 1. — Le corridor des magasins, avec le pilier sacré.

avec de grands blocs; un banc de pierre continu s'appuie à sa partie inférieure.

Le mur en question forme la limite orientale d'une place triangulaire, qui aboutit, au nord, à un large escalier montant vers un mur sans porte. Force est donc d'admettre que cet escalier avait pour but d'offrir des sièges à une nombreuse assistance. M. Halbherr croit qu'on y prenait place lors de représentations dramatiques ou de cérémonies religieuses qui s'accomplissaient sur la place triangulaire (fig. 2). Si cette opinion est fondée — et l'on ne voit guère comment lui en substituer une autre — nous aurions là le plus ancien théâtre non seulement de la Grèce, mais de l'univers!

La place triangulaire est située à un mètre plus bas que la cour carrée; le mur qui limite cette dernière vers l'ouest était certainement



pourvu d'une balustrade, car les pierres de l'assise supérieure sont percées de trous verticaux.

Dans la place triangulaire, près de l'escalier, est une petite construction comprenant deux chambres basses, hautes chacune de 1<sup>m</sup>,50 à peine et pourvues de bancs. Évidemment, ce n'était pas là un local habitable; on songe naturellement à un édifice de caractère religieux, comme la *Casa Romuli* sur le Palatin. Il y aurait là une confirmation nouvelle des vues de M. Halbherr, sur la destination religieuse ou cérémonielle de la cour triangulaire.

De la cour carrée on arrive, en s'avancant vers l'est, à un magnifique escalier large de 14 mètres qui conduit à une grande salle précédée d'un portique (fig. 3). Cette salle était sans doute celle du prince, répondant au *mégaron* homérique. Trois colonnes de bois, dont les bases de

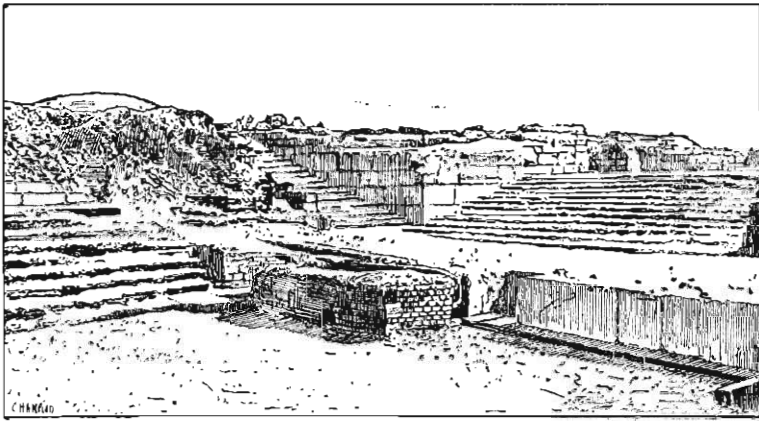


FIG. 2. — La cour triangulaire et les gradins.

Pierre subsistent, en soutenaient la toiture. Deux portes latérales mènent, l'une au nord, à un corridor pourvu de degrés, l'autre, au midi, à une chambre superposée à une cave. Cette cave a été remplie de pierres afin de consolider la chambre construite au-dessus.

Les nombreux escaliers qui caractérisent ce palais s'expliquent par l'inégalité du terrain; les diverses parties de la construction se trouvaient à des niveaux différents et l'on ne pouvait accéder de l'une à l'autre qu'au moyen de marches.

Au nord-est de la « salle du trône » est une autre salle, où l'on a proposé de reconnaître l'appartement des femmes. Au milieu de cette salle il y a quatre bases de pierre, sur lesquelles reposaient des colonnes de bois; deux des murs sont garnis de bancs. Au fond s'ouvre un corridor avec marches qui donne accès à une terrasse supérieure.

Non loin de là sont quatre chambrettes qui s'ouvrent toutes sur un corridor et paraissent avoir servi de chambres à coucher.

Le reste du palais, comprenant la partie sud du rectangle, n'a encore été qu'imparfaitement exploré. Il y a là un dédale de petites pièces dont il reste à démêler la disposition. L'une d'elles présente des bancs de pierre dont le devant est orné de sillons verticaux groupés par trois comme les triglyphes des temples grecs et se répétant à des intervalles réguliers. Une autre chambre communique par un escalier avec un bassin, disposition que l'on a également constatée au palais de Cnosse; c'était la salle de bain de cette partie de l'habitation.

La destruction du palais de Phaestos semble avoir été plus complète qu'à Cnosse, ce qui explique le nombre restreint des objets qu'on y a recueillis. Les maisons particulières avoisinant le palais en ont fourni davantage. Ce sont des poteries indigènes, des vases mycéniens du plus

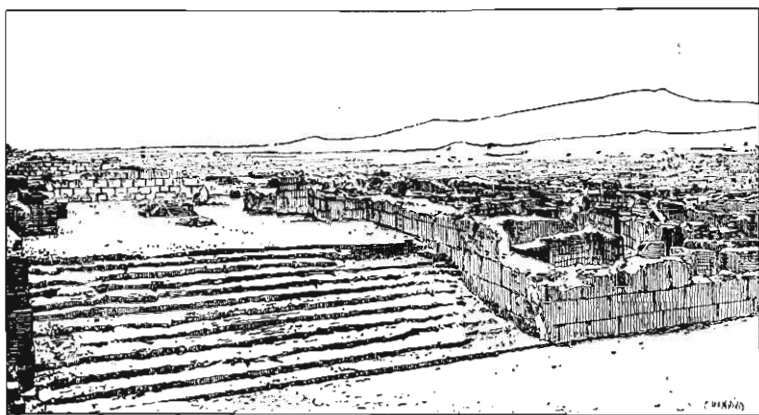


FIG. 3. — Vue de l'escalier et de la salle royale.

ancien style, des tables de sacrifices, des poids, quelques bronzes, etc. Les blocs de calcaire employés à la construction portent de nombreux signes ou symboles, tels que la hache double, l'étoile, le trident; mais les seuls documents écrits qu'on ait trouvés sont deux tablettes en terre cuite, analogues à celles de Cnosse, et une pierre portant des caractères incisés. Un des objets les plus curieux est un morceau oblong de coquille (d'ivoire, suivant M. Wide), où est gravée une procession de quatre figures vêtues de longues robes, avec des corps humains surmontés de têtes d'animaux et d'oiseaux. Déjà le palais de Tyrinthe, exploré par Schliemann, avait livré une fresque représentant des hommes à tête d'âne; de nombreuses représentations zoomorphiques ont été signalées depuis sur des intailles crétoises. A côté du vieux culte de la pierre et de la hache, il y avait, dans la Crète mycénienne, des cultes fondés sur les croyances totémistes, qui ont eu leur heure et joué leur rôle dans toutes les civilisations.

Le palais de Phaestos a dû être détruit par un incendie. La mission

italienne y a recueilli des fragments d'énormes poutres carbonisées et des provisions qui avaient également subi les atteintes du feu, notamment des grains, des olives et des figes.

Comme à Cnosse, on a constaté que l'emplacement de l'édifice avait été habité antérieurement aux temps mycéniens. Le palais repose sur une couche de terre où les restes d'une station néolithique à cabanes se sont retrouvés en grand nombre. D'autre part, les couches superficielles ont fourni quelques fragments d'un petit temple d'époque



FIG. 4. — Grande jarre ou *pilhos*.

grecque, preuve que l'acropole de Phaestos n'avait pas cessé d'être considérée comme un lieu saint. Il n'en fut pas de même à Cnosse, où, semble-t-il, on s'est même abstenu de labourer le sol sous lequel dormaient les débris du Labyrinthe (1). Faut-il en conclure que le palais du Minotaure passait pour un lieu hanté et *tabou*? S'il en est ainsi, cette terreur mystérieuse explique l'abondance de la récolte faite en ce lieu par M. Arthur Evans.

Espérons que la seconde campagne de Phaestos récompensera, aussi dignement que la première, le zèle des archéologues qui ont entrepris cette mémorable exploration.

SALOMON REINACH.

(1) Je n'entends nullement dire par là que l'identité du palais de Cnosse et du Labyrinthe me paraisse *prouvée*.

### Les Mythes Babyloniens et les premiers chapitres de la Genèse (1).

Le problème des origines du monde et de l'homme, que l'anthropologie, la géologie et d'autres sciences s'efforcent aujourd'hui d'aborder avec méthode, s'est posé à l'humanité aussitôt qu'elle a pris conscience d'elle-même. Les cosmogonies sont les solutions naïves et poétiques de ce problème qui ont prévalu chez les divers peuples et dont une faible partie seulement s'est transmise jusqu'à nous par la littérature ou la tradition orale. L'étude des cosmogonies, de leurs sources, des emprunts qu'elles se sont faits à travers les âges, est donc un chapitre, et non le moins intéressant, de notre science. En particulier, la cosmogonie hébraïque, celle qui a fini par trouver crédit parmi presque tous les peuples de race blanche, mérite de retenir l'attention des anthropologistes. Elle appartient d'ailleurs à l'histoire de l'anthropologie par l'influence qu'elle a exercée sur son développement, influence retardante à certains égards, stimulante à d'autres, dont les vicissitudes ont été récemment esquissées par Andrew White dans plusieurs chapitres de son précieux ouvrage, *A history of the warfare of science with theology* (Londres, 1897, t. I, p. 1, 209, 266, 284, 303.)

Tout le monde sait que la cosmogonie biblique comprend deux documents d'époque différente, que l'on qualifie de *jéhoviste* et d'*élohiste*, parce que l'Éternel est appelé *Jahveh* dans l'un d'eux et *Elohim* dans l'autre. Ces documents ont été moins fondus que juxtaposés par un rédacteur anonyme, postérieur à la ruine des royaumes d'Israël et de Juda par les Assyriens, peut être même au retour de la Captivité (536 av. J.-C.). On a pu, de nos jours, isoler ces deux récits et les publier séparément, en montrant qu'ils forment l'un et l'autre une légende continue et présentent des différences irréductibles (voir Lenormant, *Les origines de l'histoire*, t. I, p. 1 et suiv.). Ainsi, suivant l'*Elohiste*, l'homme et la femme ont été créés ensemble; suivant le *Jéhoviste*, l'homme a été créé d'abord et l'Éternel lui a donné plus tard une compagne. L'*Elohiste* ne connaît ni le jardin d'Eden ni l'histoire du péché, qui occupent la place que l'on sait dans le récit *jéhoviste*. Ce sont là des faits bien connus et sur lesquels il est inutile d'insister ici. En résumé, au lieu de parler de la *Genèse* biblique, il faudrait dire *les Genèses*; la juxtaposition de l'*Elohiste* et du *Jéhoviste* dans nos Bibles a créé des difficultés et des contradictions insolubles, alors que tout devient clair dès qu'on reconnaît l'existence de deux traditions.

Nous savons, d'autre part, depuis 1875, grâce à l'assyriologue anglais

(1) Par Alfred Loisy, Paris, Picard, 1901. In-8, XIV-213 p.

George Smith, que des récits poétiques, très semblables aux légendes des Genèses hébraïques, étaient répandus en Assyrie et en Babylonie dès le II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Des fragments considérables de ces récits, appartenant à deux épopées, celle de la *Création* et celle de *Gilgamès*, ont été déchiffrés sur des tablettes découvertes à Ninive. Les premières traductions proposées de ces textes étaient imparfaites ; mais peu à peu, grâce aux efforts accumulés d'une génération d'orientalistes, grâce aussi à l'exhumation de nouveaux fragments, on est arrivé à se faire une idée suffisamment précise des vieilles cosmogonies babyloniennes. Naturellement, on n'a jamais perdu de vue l'étude des analogies, parfois surprenantes, qu'elles présentent avec les légendes bibliques. Cette question fait l'objet principal du livre de M. l'abbé Loisy, qui l'a traitée avec la double autorité d'un orientaliste et d'un historien ; nous ne pouvons mieux faire que de lui laisser la parole :

« Le rapport des deux traditions, chaldéenne et israélite, est moins simple qu'on ne l'avait cru d'abord, lorsqu'on se représentait les légendes bibliques comme dérivées toute entières et immédiatement de la littérature religieuse des Chaldéens. Il ne saurait plus être question de prendre en bloc les onze ou douze premiers chapitres de la Genèse et d'y retrouver comme une réduction monothéiste des mythes babyloniens (p. vii) »... « Les récits bibliques ne sont pas de simples décalques ... et, quoique les légendes chaldéennes aient fourni en grande partie la matière des légendes bibliques, un long travail d'assimilation et de transformation, beaucoup de temps, probablement aussi des intermédiaires, se placent un peu partout entre les mythes chaldéens et la Bible (p. x) »... « Si la parenté des récits bibliques avec les légendes chaldéennes est, à beaucoup d'égards, moins étroite qu'on ne l'avait cru, elle apparaît maintenant plus étendue. La création et surtout le déluge sont toujours les endroits où elle se manifeste clairement ; mais l'histoire d'Adam et d'Ève, le Paradis terrestre, l'aliment de vie, l'explication de la mort, qu'on avait cherchés parfois où ils n'étaient pas, se sont retrouvés là où on ne pensait pas les rencontrer (p. 11) » ... « Les textes bibliques ne sont pas dans un rapport de dépendance littéraire à l'égard des textes babyloniens ; ils ne sont même pas dans un rapport de dépendance directe à l'égard des traditions particulières que représentent ces textes ; mais ils reposent sur un fond analogue et l'on peut dire commun, qui est chaldéen d'origine et dont on ne saurait indiquer même approximativement l'antiquité ... Il paraît certain, d'autre part, que le temps de la domination assyrienne et la Captivité ravivèrent le souvenir des vieilles traditions et les complétèrent par de nouvelles données qu'il était facile de joindre aux anciennes (p. 101) » ... « La transformation par laquelle les légendes israélites sont sorties des légendes chaldéennes n'a pas été l'œuvre d'un ou de deux hommes, mais de plusieurs individus et de plusieurs générations. Et l'on peut croire, sans écarter absolument l'idée d'une influence exercée par les

documents écrits, que la transformation s'est faite dans la tradition populaire avant que la légende fût recueillie dans les récits bibliques (p. 171) »... « On aurait tort de voir dans la communauté des matériaux légendaires une marque d'infériorité pour Israël, car les contes mythologiques ont été, de tout temps, objet de facile échange; produits d'une invention anonyme, ils valent surtout par le sens qu'y mettent ceux qui les adoptent (p. x) » ... « Ni la forme mythologique ni la forme poétique n'ont été gardées dans la tradition israélite; l'épopée redevient un conte en prose, mais le conte se fait moral pour s'adapter au caractère du dieu unique (p. xii) » ... « Israël a exploité ces souvenirs au profit d'un culte hautement moral, à principes absolus; au lieu d'acquérir leur forme définitive en restant dans l'esprit de leur première rédaction, ces vieux récits sont entrés par morceaux et restés comme débris dans une compilation destinée à régler la foi et la conduite. La légende israélite a été submergée dans la Loi (p. 211) ».

Ces conclusions, exprimées avec autant de clarté que d'élégance (car M. l'abbé Loisy est un écrivain de la plus haute distinction), ne tiennent assurément pas lieu des études de détail qui les autorisent, mais suffisent, pourtant, à donner une idée de leur importance et de la place qu'elles sont destinées à prendre dans la science historique et exégétique de notre temps. Elles ont été préparées, depuis 1890 surtout, par les recherches approfondies de MM. Jensen, Jeremias, Gunkel, Jastrow, etc., et M. Loisy, en les résumant avec critique, ne prétend pas au mérite du novateur; il ne lui reste pas moins l'honneur d'avoir exposé le premier, dans notre langue, avec les développements qu'il comporte, un des chapitres les plus intéressants de l'histoire des idées.

Comme la création des cosmogonies répond à un besoin de l'esprit humain — celui de savoir le *pourquoi* et le *comment* du monde — il est naturel qu'il en ait existé un nombre considérable, qui s'est progressivement réduit par la sélection. On peut donc présumer que les tribus dont la réunion a formé le peuple juif admettaient encore d'autres systèmes cosmogoniques que ceux dont la *Genèse* nous a conservé le souvenir. Or — et c'est là une découverte toute récente et d'une importance capitale — il y a dans la Bible, sinon dans la *Genèse*, des traces irrécusables d'une troisième cosmogonie, que les rédacteurs du Pentateuque ont éliminée, mais dont les Prophètes, les auteurs des Psaumes et celui du livre de Job ont parlé comme d'une conception familière. Cette conception nous est aujourd'hui bien connue par les textes babyloniens; il y a donc là un nouvel exemple d'une croyance très ancienne, commune aux ancêtres des Chaldéens et des Juifs du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., qui s'est maintenue en Chaldée et qui n'a laissé que des vestiges sporadiques dans la littérature religieuse des Hébreux.

Quand le grand-prêtre Joad dit, dans *Athalie* :

*Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots*

il fait allusion à des passages bien connus de l'Écriture *qui conservent un souvenir de la lutte de l'Éternel contre l'abîme de la mer*. Ces passages s'éclairent à la lumière de l'histoire chaldéenne du dieu Marduk, qui, avant de créer ou d'organiser le monde, a remporté la victoire sur le chaos et sur les eaux déchaînées de l'Océan. Avec Marduk, « les dieux sont maîtres de la situation; ils peuvent arranger le monde à leur gré. Le chaos est vaincu, Tiamat a succombé. Les auxiliaires sont réduits en captivité, condamnés à la prison perpétuelle » (p. 30). — « Après que Marduk lui a percé le cœur et fendu la tête, qu'il l'a coupée en deux, qu'une moitié de son cadavre est devenu le firmament et l'autre moitié la terre, Tiamat vit encore et elle est redoutable; Marduk seul peut la contenir, l'empêcher de dévorer les hommes et de bouleverser le monde ». C'est que « Tiamat est la mer, que la mer subsiste toujours, qu'elle est toujours menaçante, que la puissance du dieu créateur est toujours indispensable pour modérer ses fureurs, que Marduk ne cesse pas de tirer le monde du chaos en triomphant de Tiamat » (p. 86).

Or si, dans la *Genèse*, l'idée d'une lutte préliminaire à l'action créatrice a entièrement disparu, si le Créateur y est maître dès le commencement, cette conception chaldéenne du chaos résistant au démiurge « a subsisté dans la tradition israélite et a pris comme un nouvel essor dans la tradition apocalyptique » (p. 99). Voici des textes bibliques qui vérifient ce qui précède et prouvent que le Dieu des Juifs, dans une cosmogonie oubliée, mais autrefois populaire, était considéré non comme l'auteur, mais comme le vainqueur des éléments, parfois personifiés sous les noms de Rahab et de Léviathan, monstres marins de la même famille que Tiamat.

*Job, IX, 13 (1) :*

*Dieu ne revient pas de sa colère;  
Sous lui s'inclinent les auxiliaires de Rahab.  
Dans sa puissance il contient la mer,  
Et dans sa sagesse il écrase Rahab;  
A son souffle le ciel s'éclaircit;  
Sa main transperce le Serpent fugitif.*

*Job, VII, 12 (c'est Job qui parle) :*

*Suis-je la mer, ou bien un monstre des eaux,  
Pour que tu poses contre moi une barrière?*

*Job, XXXVIII, 8-11 (c'est Jahvé qui parle) :*

*Qui a fermé la mer avec des portes,  
Quand elle jaillit du sein (maternel)...  
Quand je lui traçai des frontières  
Et lui mis des portes et des verrous :  
Tu viendras jusqu'ici, et pas plus loin ;  
Ici s'arrêtera l'orgueil des flots.*

(1) Nous reproduisons les traductions littérales de M. l'abbé Loisy.

*Second Isaïe*, LI, 9-10 (le prophète invoque le bras de Jahvé) :

*N'est-ce pas toi qui as fendu Rahab,  
Transpercé le monstre!  
N'est-ce pas toi qui desséchas la mer,  
Les eaux du grand abîme?*

*Psaume*, LXXXIX :

*Qui donc au ciel est comparable à Jahvé,  
Qui est pareil à Jahvé parmi les fils des dieux?...  
C'est toi qui domines l'orgueil de la mer,  
Et qui calmes la fureur de ses flots.  
C'est toi qui as foulé comme un cadavre Rahab;  
De ton bras puissant tu as dispersé les ennemis.*

Ezéchiël (XXXII, 28) « annonce le châtement du roi d'Égypte en recourant à l'histoire du dragon des eaux mis en pièces par le Créateur; il compare le Pharaon à un monstre marin sur lequel Jahvé étend son filet, comme Marduk a jeté le sien sur Tiamat » (p. 87).

De même encore, « Jérémie, dans un de ses plus anciens oracles (IV, 23-26), s'inspire de la description du chaos pour signifier les effets de la colère divine; il représente la mer comme contenue et domptée par Jahvé (V, 22); Amos (IX, 3) parle du serpent monstrueux qui est au fond de la mer » (p. 110). Ce monstre du chaos reparait dans la littérature chrétienne: « Il s'identifie à Satan, il devient le dragon apocalyptique dont la ruine finale assurera le triomphe des saints. Le combat de Michel contre le dragon dans l'Apocalypse johannique (XII, 7-9) fait suite au combat de Jahvé contre Rahab » (p. 39).

Ainsi se trouve brillamment remise en lumière, grâce à la comparaison des textes assyriens avec ceux de la Bible, une conception dont la Fable classique a recueilli l'écho, dans la légende de la lutte des Dieux contre les Titans.

Cette restitution de la cosmogonie des Prophètes d'Israël, différente de celles de la Genèse, forme la partie la plus intéressante du livre de M. l'abbé Loisy. Mais ceux qui — et nous espérons qu'ils seront nombreux — prendront le temps de le lire, y trouveront encore bien des indications suggestives, bien des réfutations, aussi discrètes que fermes, d'erreurs récentes ou invétérées. Citons en quelques exemples.

A ceux qui cherchent à mettre d'accord l'idée moderne de l'évolution avec la *Genèse*, M. l'abbé Loisy répond (p. 56): « On ne voit pas, dans ce récit, la moindre trace d'évolution, tous les êtres étant produits du premier coup, dans leurs formes actuelles, par grandes fournées successives, s'il est permis de s'exprimer ainsi » (1).

A ceux qui expliquent un pluriel embarrassant de la *Genèse* en alléguant diverses hypothèses remontant aux Pères de l'Église (cf. Vigoureux, *Dictionn. de la Bible*, t. I, p. 171), on pourra opposer l'opinion

(1) Il n'est pas question davantage d'une évolution dans le mythe babylonien, bien que Renan ait parlé à ce propos de « Darwins inconnus ».



de M. l'abbé Loisy (p. 57) : « Le pluriel *Faisons l'homme* n'est pas un pluriel de majesté; c'est plutôt l'indice d'une source plus ancienne où le Créateur n'était pas seul et parlait à son entourage (1). Le narrateur a conservé une locution qui avait un sens plus complet dans un contexte qui ne nous a pas été conservé. »

M. l'abbé Loisy répond également en peu de mots à ceux qui attribuent à la fois une haute antiquité et une valeur morale singulière à la tradition hébraïque du déluge : « La rédaction du déluge jéhoviste est plus ancienne (qu'Alexandre le Grand), mais elle ne remonte pas très haut, puisque la première couche de tradition jéhoviste ne connaît pas le déluge. Et l'on doit noter que le plus ancien écrivain hébreu qui y fait allusion est le second Isaïe » (p. 169). — « Étant donné que la légende du déluge universel est par elle-même un mythe et ne peut pas être autre chose, ce n'est pas sa forme la moins merveilleuse en apparence qui a chance d'être la plus ancienne, mais celle qui est le plus simplement et le plus complètement mythologique » (p. 169). — « L'idée du déluge universel est mythologique par elle-même et sans rapport avec une conception morale quelconque. On doit même avouer que l'intervention de la morale y met une contradiction qui est sensible dans les récits bibliques; on a été obligé d'expliquer pourquoi Dieu ne fait plus de déluge, bien que les hommes ne vaillent pas mieux qu'autrefois, et de laisser entendre que cette punition avait été exagérée en même temps qu'inutile » (p. 136).

Si, dans cet article, nous avons multiplié les citations textuelles, c'est qu'il est difficile, voire impossible, d'aborder avec plus de tact que M. l'abbé Loisy des questions qu'on est convenu, même entre anthropologistes, de considérer comme délicates, peut être parce qu'on n'a pas su encore tracer une limite rationnelle entre le domaine de la conscience et celui de la science historique. Ce travail de démarcation est devenu bien nécessaire, car les vieux poteaux du moyen âge, plantés en pleine terre de l'histoire, sont vermoulus et jonchent le sol (2).

SALOMON REINACH.

(1) C'est à dire d'un récit de la Création où *les dieux* agissaient de concert. Une des explications orthodoxes de ce passage se rapproche inconsciemment de celle-là : Dieu le Père, au moment de créer l'homme, aurait consulté les deux autres personnes de la Trinité.

(2) Après bien d'autres, M. Georges Fonsegrive vient encore de réclamer cela dans la *Quinzaine* : « Nous demandons qu'on ne nous impose pas aujourd'hui quelque chose qui demain sera rejeté par ceux mêmes qui nous l'imposaient, comme il est arrivé pour le déluge. Nous ne demandons qu'à suivre docilement les théologiens, mais nous voudrions clairement savoir ce qui est matière à contestation. » Je ne sais, pour ma part, à quoi M. Fonsegrive fait allusion quand il parle du déluge et j'ignore où « les théologiens » ont déclaré que la croyance au déluge noachique n'était pas de foi.

MASSON et C<sup>o</sup>, Éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

---

# L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

---

RÉDACTEURS EN CHEF

MM. BOULE — VERNEAU

---

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. D'ACY — BOULE — CARTAILHAC — COLLIGNON — DENIKER — HAMY  
LALOY — MONTANO — M<sup>is</sup> DE NADAILLAC — PIETTE  
SALOMON REINACH — PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD  
VERNEAU — VOLKOV

---

Un an : Paris, 25 fr. — Départements, 27 fr. — Union postale, 28 fr.

PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS

---

L'Anthropologie paraît depuis janvier 1890.

A cette époque, les Directeurs de trois Revues également importantes et également estimées, les *Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme*, la *Revue d'Ethnographie* et la *Revue d'Anthropologie*, estimèrent que, pour éviter toute dispersion de forces, il y avait lieu de fusionner ces publications en une seule qui prendrait le titre de l'*Anthropologie*.

Depuis dix ans, le succès de cette entreprise n'a fait que s'affirmer. Nous avons eu la satisfaction de voir notre *Revue* pénétrer de plus en plus dans toutes les bibliothèques scientifiques; et non seulement les abonnés respectifs des anciennes revues nous sont restés fidèles, mais encore de nouvelles sympathies ont été acquises, particulièrement à

l'étranger, où l'*Anthropologie* a trouvé de nombreux lecteurs et où elle reçoit tous les jours de hautes marques d'estime.

Ce succès est dû non seulement à la valeur des mémoires originaux, mais encore au soin apporté par la Rédaction à la partie dite mouvement scientifique, où tous les mémoires parus en France et à l'Étranger sont analysés par des spécialistes autorisés. Tenir les lecteurs au courant des études chaque jour plus nombreuses et plus étendues devient une tâche de plus en plus considérable. Aussi tous les efforts ont-ils été faits pour résumer aussi fidèlement que possible les progrès journaliers des sciences anthropologiques et apporter tous les soins à assurer la publication régulière de ce recueil.

Chaque numéro, composé de 8 feuilles, comprend :

1° Des articles originaux aussi variés que possible sur l'anthropologie proprement dite, l'ethnographie, la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique ;

2° Sous la rubrique *Mouvement scientifique*, des analyses nombreuses des mémoires parus en France ou à l'étranger ;

3° Des comptes rendus des Sociétés savantes ;

4° Des nouvelles et correspondances, etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs les savants les plus éminents, les spécialistes les plus autorisés. Elle est d'ailleurs ouverte à tous les anthropologistes, sans distinction d'école ni d'opinions scientifiques.

L'*Anthropologie* est une publication purement scientifique. Elle est éditée avec luxe, soigneusement imprimée sur beau papier. Les illustrations y sont nombreuses, comme il convient dans toute Revue d'Histoire naturelle. Les mémoires sont accompagnés de planches ou bien de clichés intercalés dans le texte.